

CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS D'ALSACE 2010

CALENDRIER ET REGLEMENTS

TOUTES DISCIPLINES - INDIVIDUELS ET PAR EQUIPES

I. CALENDRIER

DISCIPLINE	DATE	LIEU	ORGANISATION CREA	CONCOURS SUPPORT
DRESSAGE CLUB/PONAM	13 MAI	SALMBACH	X	
CSO CLUB	13 MAI	ECKWERSHEIM		X
CSO CLUB PONEY/PONAM	16 MAI	SALMBACH		X
EQUIFUN	30 MAI	OBERSCHAEFFOLSHEIM		X
PONY GAMES	6 JUIN	SARRE UNION		X
DRESSAGE AMATEUR	12-13 JUIN	MARLENHEIM	X	
VOLTIGE	20 JUIN	LA WANTZENAU		X
TREC	4 JUILLET	LA WANTZENAU		X
ATTELAGE	1 ^{ER} AOÛT	SEEBACH		X
CCE CLUB	29 AOÛT	CERNAY		X
HUNTER	2-3 OCTOBRE	COLMAR	X	
CSO	9-10 OCTOBRE	NEEWILLER	X	
CCE AMATEUR	17 OCTOBRE	ECKWERSHEIM		X

II. DISPOSITIONS GENERALES

1. Le Comité Régional d'Équitation d'Alsace décerne les titres de Champions d'Alsace et/ou de vainqueurs des Critériums, soit dans le cadre de concours particuliers relevant de son organisation, soit de concours supports.
2. Les titres susvisés ne peuvent être décernés qu'aux titulaires d'une licence prise au titre du CRE Alsace ou dont le domicile indiqué sur la licence est basé en Alsace, en cours de validité au moment des épreuves et correspondant au niveau de participation.
3. Le CRE Alsace dote les Championnats et Critériums de coupes, plaques, flots et, éventuellement, de médailles et écharpes.
4. Les observations ou réclamations éventuelles concernant les conditions d'application des présents règlements ne seront recevables que dans les 15 jours suivant les épreuves. Dans tous les cas, seuls les cavaliers (ou leur représentant légal s'il s'agit de mineurs) ont qualité pour réclamer sauf le cas des équipes où cette prérogative pourra être déléguée à l'entraîneur. Les réclamations éventuelles se feront par écrit auprès du secrétariat du CRE Alsace et seront à adresser impersonnellement à Monsieur le Président du CRE Alsace.

III. DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU TREC

❖ TREC

1. GENERALITES

PRINCIPE : le Championnat d'Alsace de TREC se dispute sur un concours unique.

EPREUVES : Club Equipe, Club Individuel, Club Elite Equipe, Club Elite Individuel, Amateur Elite Individuel.

2. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour prétendre à l'attribution du titre, il faudra avoir terminé 3 TREC avant l'épreuve support du Championnat.

3. **TITRES ET CLASSEMENT** : il sera attribué un titre par catégorie sus mentionnée. Le cavalier obtenant le meilleur résultat de sa catégorie sera déclaré Champion de celle-ci.

❖ TREC ATTELE

1. GENERALITES

PRINCIPE : le Championnat d'Alsace de TREC attelé se dispute sur un concours unique.

EPREUVES : Club Poney Solo, Club Cheval Solo, Club Equidés Paire.

2. QUALIFICATIONS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour prétendre à l'attribution du titre, il faudra avoir terminé 2 TREC attelés avant l'épreuve support du Championnat.

3. TITRES ET CLASSEMENTS

Il sera attribué un titre par catégorie sus mentionnée. Le meneur obtenant le meilleur résultat dans sa catégorie sera déclaré Champion de celle-ci.